L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 14 MAI 1889.

WELSOH, CAROLINE—
Taxe de 1888, montant à.....$15 00
166. Unlot de 4 rte avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Sophie, Camp et Huitième, désigné comme l'îlot No 1 dans l'îlet No 154, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine sur 109 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magazine et Septième.

WILLIAM, J. G. B—
Taxe de 1888, montant à.....$13 80
164. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Baronne, Bradford, Jackson et Philip, désigné comme parties des lots Nos 13 et 14 dans l'îlet No 261, mesurant 23 p 6 ds 3 ½ pouces de face à la rue Baronne sur 126 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur.

WHITING, VVE SARAH S. ET ENFANTS—
Taxe de 1888, montant à.....$18 80
165. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Laurel, Constance, Félicité et 104 Magazine, désignés comme lots A. et B. dans les îlets nos 105 et 139, mesurant 53 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 128 pieds de profondeur, formant l'angle qui rue des rues Ste Marie et Laurel.

WOOD, SIDNEY S—
Taxe de 1888, montant à.....$24 00
169. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, St-André et Josephine, désigné comme partie du lot No 3, dans l'îlet No 144, mesurant 19 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Magazine sur 106 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ce dit débiteur ne désignera pas que comme suffisante de propriété, le vendeur tout de suite, et sans autre délai, la moins faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente ne fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et le propriétaire vendu pourra être déchargé, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

I. W. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième, Sixième et Septième District, Paroisse d'Orléans.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Gay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,547—Division D—Attendu que Delos C. Meiles a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Gay, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 mai—14,19,23

Succession de Peter Dowery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,644—Division D—Attendu que Mme Emma Lemeur, veuve de C. E. Gissner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Camille F. Girardey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mai—8 14 17

Succession de Wm Henry Benson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 957—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant des intérêts à y déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pourquoi les comptes présentés par Mme Kate Hannon, tutrice naturelle et comme telle administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mai—8 14 17

Succession de Prosper Thibodeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,383—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Sophie Goeller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mai—8,14 17—

Succession de Jacob Bernard et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,382—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pourquoi les comptes présentés par Mme Kate Hannon, tutrice naturelle et comme telle administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mai—8 14 17

Succession de Mary Ann Kelly, veuve de A. J. Koss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 26,853 — Division E.—Attendu que Charles Weiss a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Ann Kelly, veuve de A. J. Koss, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

5mai—5,10,14

Succession de Michael J. Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,808—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Michael J. Condran, tutrice et agissant en cette qualité comme administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8mai—8 14 17

Succession de Camille E. Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,875—Division B.—Attendu que Mme Emma Lemeur, veuve de C. E. Gissner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Camille E. Girardey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8mai—8 14 17

Succession de Wm Henry Benson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 957—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant des intérêts à y déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi les comptes présentés par Mme Kate Hannon, tutrice naturelle et comme telle administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 mai—8, 14, 17.

Succession de Mary Ann Kelly, veuve de A. J. Koss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 26,853 — Division E.—Attendu que Charles Weiss a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Ann Kelly, veuve de A. J. Koss, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

5mai—5,10,14

Succession de Michael J. Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,808—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Michael J. Condran, tutrice et agissant en cette qualité comme administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8mai—8 14 17

Succession de Camille E. Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,875—Division B.—Attendu que Mme Emma Lemeur, veuve de C. E. Gissner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Camille E. Girardey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8mai—8 14 17

Succession de Wm Henry Benson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 957—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant des intérêts à y déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi les comptes présentés par Mme Kate Hannon, tutrice naturelle et comme telle administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mai—8 10 14

Succession de Veuve F. G. Gignard

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,887—Division A—Attendu que Charles Forbot a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve F. G. Gignard, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

7mai—7,11,16

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE—Une dame désire se rendre utile ou me ménagère ou gardienne d'enfants en ville ou à la campagne; pas d'objection de voyager. Les meilleures recommandations seront données: 150 rue Royale. 7mai.

A VENDRE.

A VENDRE — Une grocerie. S'adresser coin Columbus et Claiborne. 7mai—7f

DEMANDES.

ON demande—Une bonne femme pour faire la cuisine pour 2 personnes. S'adresser immédiatement au coin des rues Columbus et Marais. 12 mai

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bertrand Saloy vs A. B. Dembrun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,890.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Port et l'avenue Magnan, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant comme suit: trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent soixante-sept pieds deux pouces et quatre lignes.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses, droits, etc., qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Trémé, désignés par les numéro 11 et 12 dans l'îlet No 28 borné par les rues Bayou St-Jean, Proména, Ste Anne et Dumaine, lesquels lots se touchent sur la ligne du fond du lot No 11, mesurant, au pied, américain, à savoir: Le lot No 11 forme l'encoignure et mesure trente pieds six pouces et quatre lignes au Bayou St-Jean, cent quinze pieds cinq pouces et six lignes à la rue Dumaine cent dix-sept pieds onze pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare de la ligne de la rue Ste-Anne où le lot No 10 est trente pieds quatre pouces et sept lignes dans le fond. Le lot No 12 mesure trente pieds neuf pouces de façade vers le Bayou St-Jean, cent soixante pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare des lots 11, 10, 9, 8, 7 et une partie du lot No 6 vers la Bayou St-Jean, cent soixante pieds deux pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 13 et trente pieds de largeur dans le fond. Par acte passé devant A. Dufourcq, notaire, en date du 11 juillet 1885, enregistré le 11 juillet 1885, Bureau des transfertes, livre 123, fol. 329.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14mai—14 2: 28—4 11 15juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. H. Walsh, John Hughes, subrogé, vs Edward Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 14,230—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 mai 1889, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur, Edward Hickey, dans

Un certain contrat fait le 20 Sept 1886 par John Hickey et W. J. Behan, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans et B. T. Walsh, trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans, et J. V. Guillotte, contrôleur de la ville de la Nouvelle-Orléans, agissant au bureau des commissaires du fonds des écoles John McDonough, confirmé et non confirmé comme il apparaît dans le bureau du voyer et Recorder des Etats-Unis en ce qui n'est pas réputé la possession par le dit commissaire de John McDonough.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mai—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de fer de chemin de fer, rails en acier, etc.

H. T. Cottam & Cie. vs. La Union Investment Company, No 24,631.—Zoberbier & Behan vs. La Union Investment Company, No 24,632.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,631.—Zoberbier & Behan vs. La Union Investment Company, No 24,632.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos 24,631 et 24,632—Attendu que les dites sommes de Mary Ann Kelly, veuve de A. J. Koss, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 mai—8, 14, 17.

Succession de Mary Ann Kelly, veuve de A. J. Koss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 26,853 — Division E.—Attendu que Charles Weiss a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Ann Kelly, veuve de A. J. Koss, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

5mai—5,10,14

Succession de Michael J. Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,808—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Michael J. Condran, tutrice et agissant en cette qualité comme administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8mai—8 14 17

Succession de Camille E. Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,875—Division B.—Attendu que Mme Emma Lemeur, veuve de C. E. Gissner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Camille E. Girardey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

8mai—8 14 17

Succession de Wm Henry Benson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 957—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant des intérêts à y déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi les comptes présentés par Mme Kate Hannon, tutrice naturelle et comme telle administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 mai—8 13 20 27—3 8 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Continuation de la vente de Bijouterie, installation de magasin, vitrines, etc.

Joseph Vahlsuan vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,120—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 avril 1889 (subséquemment amendé) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, ci-après désignés, MARDI, 14 mai 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 111 rue Baronne, le reste d'un vaste assortiment de bijoux de valeur, se composant de montres, bracelets d'oreilles, bagues, épingles, boutons de manche, boutons de devants de chemise, emblèmes maçonniques, breloques, charmes, pendules, etc.; aussi, vitrine, comptoir, installation, etc.

Le tout selon un inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8 9 10 11 12 13 14

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—John Vocklet vs. ses créanciers—No 26,960—Division D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du petitionnaire, John Vocklet, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, à son bureau No 158 rue Carondelet, en cette ville, lundi, 13me jour de juin 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Branch Miller, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 mai 1889
[Signé:] N. M. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14mai—3f au 13 juin.

VENTES A L'ENCAN

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 14 mai 1889, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 85 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente. 14 mai—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Locke Brooks vs. Patrick J. Tobelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 26,834—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, cours, eaux et privilèges en dépendant, situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Ste Anne, Dauphine et Dumaine, mesurant, le dit lot, mesure française, trente (30) pieds de façade à la Bourgogne, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles; étant la même propriété qui a été acquise par Patrick H. Dunnigan, suivant acte de vente de Patrick H. Dunnigan à Andrew J. Fitzpatrick; lequel terrain mesuré, d'après le dit plan, trente deux pieds six pouces en face rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds deux pouces et quatre lignes; le tout en mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de H. H. Hyman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A, No 22,570—En vertu d'un ordre de vente en date du 8 mai 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Une certaine portion de terre, avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 540 borné par les rue David, Toulouse, St-Louis et Marville, et mesurant, le dit lot, suivant un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, le 4 février 1869, (enlissé au bureau du shérif civil) 2 5 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue David, sur une profondeur et façade de 180 pieds sur les rues Toulouse et St-Louis, divisée en douze lots numérotés de 10 à 21 inclusivement.

2. Un certain îlet de terre, avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district, et désigné comme l'îlet No 554, et mesurant, suivant le dit plan dé-igné plus haut, 32 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Solomon 256 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue David et 316 pieds 8 pouces et 7 lignes de face sur rue Toulouse et Marville, divisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 mai—7 14 21 28—4 8 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Basile Gardey vs Louise Thérése Benjamin Pucel, femme de Joseph Nicholas McConnell, et Joseph Nicholas McConnell, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,861—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, cours, eaux et privilèges en dépendant, situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Ste Anne, Dauphine et Dumaine, mesurant, le dit lot, mesure française, trente (30) pieds de façade à la Bourgogne, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles; étant la même propriété qui a été acquise par Carronde et Clara et Martin, suivant acte de vente en date du 7 juin de la succession de Joseph Nicholas McConnell, suivant acte de vente en date du 7 juin de la succession de feue Céleste Lose, veuve de Félix Henry Lose, No 36,557 du dossier de l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date 3me jour d'août 1874, par un acte pas à pardevant André D. Dorticourt, notaire en cette ville, enregistré au bureau des hypothèques en cette ville dans le livre 104, folio 442.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13 20 27 3 10 15 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens Bank of Louisiana vs John Baker Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 26,821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 juin 1889, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Morales, St-Antoine, Urquhart et Bagatelle, mesurant trente pieds de face à la rue Morales, sur soixante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—3 8 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Continuation de la vente de Bijouterie, installation de magasin, vitrines, etc.

Joseph Vahlsuan vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,120—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 avril 1889 (subséquemment amendé) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 14 mai 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 111 rue Baronne, le reste d'un vaste assortiment de bijoux de valeur, se composant de montres, bracelets d'oreilles, bagues, épingles, boutons de manche, boutons de devants de chemise, emblèmes maçonniques, breloques, charmes, pendules, etc.; aussi, vitrine, comptoir, installation, etc.

Le tout selon un inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8 9 10 11 12 13 14

C'est une négligence coupable!

....Que de s'abstenir de donner des soins à sa bouche sous prétexte que les dents sont blanches et bien plantées. Cette tendance à négliger cette partie importante de l'hygiène n'est que trop générale et on se prépare ainsi bien des déceptions! Que de charmantes jeunes femmes ont vu disparaître cette agréable physionomie que leur donnait l'illumination d'un franc sourire!.... Hâtez-vous donc de recourir au précieux *Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac*, dont la vogue monte sans cesse et qui devient, de plus en plus, d'un usage général. Grâce à ce dentifrice, vos dents, cette première condition de la beauté et du charme, vous seront conservées intactes et solides.

Se trouve à la Nouvelle-Orléans chez Mme Vve Chas. TROUILLY, Parfumerie, 132 Canal street.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 13 mai 1889.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$3,206,073 00	$471,143 00
Même temps la semaine dernière..	3,112,381 60	324,535 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — nouveautés Victoria, $4 800 4 90; 20-marcs, $4 65@4 75; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 50; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20 pesos, mexicain, $19 40@19 60, et multié américain, 90@92½ par 1 ligne; pièces de 5 francs, 97 à 99 c. dollar mexicaine, 72½@72¾; sols péruviens, 72½@72¾; pesos chiliens, 72½@72¾; argent suédois américain, 90c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; reichsmarcs, billets, 23@24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans: L'argent est en bonne quantité, en demande et facile.

Papier escompté net	7
60	—@8
Prêts sur garanties collatérales	4@5
Time do do	7@7
Papier hypothécaire	6@8

New York—Taux de l'argent à 1½ pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98 13/16 à 98 15/16; argent en Magasin 43 3/16; U. S. 4's 131½.

Paris—Rentes 87,40.

CHANGE.

BISHOP & CKS—Commerciaux	95¾@	
Banques	9	9
Commission et de navire	9¼	9½
Cotton Exchange	486¼@487	
Mississippi Valley	488½	
Good middling	11¼	11½
Middling Fair	11 11/16	11 11/16
Fair	12 11/16	13 11/16

FUTURES.

Stables.

Mai 10.47 à 10.49; juin 10.44 à 10.46; juillet 10.47 à 10.48; août 10.35 à 10.36; septembre 9.87 à 9.88; octobre 9.57 à 9.58; novembre 9.46 à 9.47; décembre 9.48 à 9.49; janvier 9.54 à 9.57; février 9.64 à 9.65; mars 9.71 à 9.72.

Les ventes comprennent 17.900 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10⅝; à Galveston à 10⅝, à Mobile à 10⅝, à Savannah à 10⅝, à Charleston à 10⅝; à Wilmington à 10⅝, à Norfolk à 10⅝; à Baltimore 11⅛, à New York à 11; à Boston 11⅛ à 11¼; à Philadelphie à 11⅜; à Memphis 10 11/16, à Augusta à 10⅝.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE

Calme et stable.

Cotton: Middling Uplands 11; Middling Gulf 11¼.

FUTURES

Stables.

Mai 10.59 à 10.60, juin 10.59 à —, juillet 10.45 à 10.46; août 10.68 à 10.70; septembre 10.15 à 10.16; octobre 9.98 à —, novembre 9.83 à 9.84; décembre 9.85 à 9.86; janvier 9.92 à 9.94; février 10.01 à 10.02; mars 10.09 à 10.10.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nile-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,859.973 balles; même temps l'année dernière, 1,701.458 balles; à toutes les ports des Etats-Unis, 5,397,644 balles; même temps l'année dernière, 5,282,991 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 1,393,543 balles; même temps l'année dernière 1,372,648 balles; de toutes les ports des Etats-Unis, 4,424,717 balles; même temps l'année dernière 4,141,918 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 97,029 balles; même temps l'année dernière, 150,057; à tous les ports des Etats-Unis, 234,621 balles; même temps, l'année dernière, 450,485 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Calme et plus facile.

Le coton américain baissé de 1/16d.

Cotton—6d pour le Middling Américain.

FUTURS

Stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et facile

Cotton: 77 francs pour le Bon Ordinaire (sur place), 72½fr. pour le Bas (sur place)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

SUCRE.

Ventes 1103 barils et 150 boucauts de sucre et 257 barils de mélasse.

OPEN KETTLE Stable.

Choice	—@—	
Strictly prime	5 9/16	—@—
Prime	5½	—@—
Fully fair	—@—	
Good fair	5⅜	—@—
Fair	—@—	5¼
Good common	—@—	5
Common	—@—	4¾
Inferior	—@—	4½

DEFECATED AL—Ferme.

Plantation granulated	—@—	
Off granulated	—@—	
Choice white	—@—	
Off white	7 15/16	8
Gray off white	—@—	
Fancy yellow clarified	—@—	
Choice yellow clarified	7 13/16	
Prime yellow	7 13/16	
Off yellow	7 6/16	7
Seconds	5⅝	6 13/16

MELASSE—Open kettle nominal.

Fancy	—@—	Nominal
Choice	—@—	Nominal
Strict prime	—@—	Nominal
Good prime	—@—	Nominal
Prime	—@—	Nominal
Good fair	—@—	Nominal
Fair	—@—	Nominal
Good Common	—@—	Nominal
Common	—@—	Nominal
Inferior	—@—	—

DEFECATED AL—Fort.

Fancy	—@—	—
Choice	—@—	—
Strictly prime	—@—	—
Good prime	22	@23
Prime	21	@22
Good fair	20	@21
Fair	20	@21
Good common	18	@19
Common	16	@19
Inferior	15	@—

SIROP—Nominal.

RIZ.

RIZ BRUT—Marché ferme mais calme. Cotes de riz brut: 4½ 2½ à 3 90

RIZ EGALE—Ferme; les offres sont légères.

Head	5 @5¾
Choice	—@—
Prime	4¾@5
Good	4⅜@4½
Fair	4 @4⅛
Ordinary	3½@3¾
Common	3 @3½
No 2	2 @2¼

RIZ FOLI—$15 00 à 16 00.

SON—$10 00 à 11 00.

Recettes — Sacs riz brut 1348; barils riz égalé 8.

Ventes — Sacs riz